La Gazette Mérindolaise

La Garrigue bientôt accessible à tous !

Juillet 2019

Responsable de la publication : Jacqueline COMBE
Rédacteurs : Jacqueline COMBE
Bruce BREPSON
Alain REYNIER
Maquette : Yannick PLATEL

Impression : Imprimerie RIMBAUD

Sommaire

Page 2 ..... Intrigue dans la ville - Mérindol
Page 3 ..... Editorial
Page 4 ..... La commune et l'environnement
Page 11 .....Tri sélectif : les dernières consignes
Page 12 .....Calendrier des manifestations
Page 13 .....Programme de la fête votive
Page 14 .....XXVe anniversaire du jumelage avec Ötisheim
Page 15 .....Mérindol à l'honneur à la cour d'Espagne
Page 16 .....Félicitations aux membres du Cycloclub de Mérindol
Page 17.....Renseignements utiles
Page 18.....Liste des Commerçants.
Page 19.....Tribune de l'opposition

Mérindol Culture vous présente Intrigue dans la Ville

Jeu de piste / enquête à Mérindol

Chères Mérindolaises, chers Mérindolais,

Une enseignante me racontait l'autre jour qu'une des préoccupations de ses collégiens est de trouver comment s'impliquer dans la protection de l'environnement. Ils sont conscients d'avoir un grand rôle à jouer dans ce combat, mais devant l'ampleur de la tâche, ne savent pas par où l'aborder. Si j'avais un conseil à leur donner, je leur dirais de s'intéresser à leur environnement proche. Ils pourraient commencer par lister toutes les richesses qui se trouvent dans leur commune et réfléchir aux dangers qui pèsent dessus. Une fois l'analyse faite, ils n'auraient plus qu'à garder un œil sur leur environnement et mettre en place des actions pour le préserver.

Vous l'aurez compris, le bulletin que nous vous avons préparé est dédié à la question de l'environnement. On a trop souvent tendance à associer la défense de l'environnement à la protection des océans, à la gestion des déchets catastrophique dans les pays en voie de développement ou encore à la pollution produite par les entreprises internationales. Je comprends que ces jeunes soient perdus. Et ils ne sont certainement pas les seuls. Car comment s'identifier à ce problème quand on vit dans une zone rurale française ? Comment s'engager dans la protection de l'environnement à l'échelle de ma commune, à l'échelle de Mérindol par exemple ?
C'est à cette question que nous allons apporter des éléments de réponse, par l'intermédiaire de ce bulletin. Car la définition de l'environnement est très large et regroupe plusieurs notions complexes. En effet, protéger l'environnement c'est surtout s'engager pour une qualité de vie en communauté. Et pour atteindre cet objectif, il est nécessaire d'harmoniser :

- L'intégration de l'économie villageoise (agriculture, petite et moyenne industrie, artisanat),
- Les lieux de vie (habitat résidentiel principal ou secondaire, collectif, de loisir),
- La nature (faune et flore),
- Les déplacements (urbanisme et périurbain),
- La sécurité au sens le plus large (alimentaire, privé et collectif, incendie),
- La qualité des 3 éléments (air, terre, eau).

La tâche est ardue mais elle n'est pas impossible. Elle demande surtout d'avoir une vue d'ensemble dans les actions que l'on mène, même à une petite échelle, celle de notre commune. Je profite de cet édito pour remercier les conseils municipaux précédents ainsi que nos adjoints et conseillers pour la prise en compte de ces différents champs dans leurs décisions. Aujourd'hui plus que jamais et indépendamment de toute considération politique, il est essentiel d'apporter humblement sa pierre à l'édifice : toutes nos actions doivent viser la préservation respectueuse ou l'amélioration de la qualité de notre environnement pour le bien de tous.
Nous proposons à votre lecture un article expliquant la structure de cet environnement par un dialogue entre des enfants et des membres de notre conseil municipal. Des encadrés de couleur différente parsèment ces dialogues virtuels afin d'apporter des approfondissements (fond vert) ou des explications techniques (fond gris) aux sujets les plus complexes.
Pour information, les personnes qui ont soutenu cette mission transversale sont citées. Les municipalités précédentes et la nôtre n'ont pas voulu la mise en place d'une fonction dédiée à l'environnement, d'une part car le nombre d'adjoint est limité, d'autre part car l'environnement étant la question de tous, nous avons tenu à gérer cette mission ensemble en y apportant un soin quotidien.
Je vous souhaite une bonne lecture et un très bel été.

Jacqueline COMBE

Mérindol : la commune et l'environnement

Une commune c'est, comment t'expliquer, un lieu de vie, de travail, de repos, de loisirs où chacun trouve son compte, où on peut échanger en harmonie entre voisins, copains et copines, associations, les voisins de nos voisins tout en préservant notre environnement.

*Mérindol, notre **commune**, a une position délicate puisque moins de 40 Km la séparent désormais de la métropole de Marseille. Ce nouveau paramètre présente le risque pour le village de le transformer en village dortoir, c'est à dire un lieu en périphérie des grandes métropoles ou les habitants viennent se reposer après leur travail pour repartir le lendemain matin. La «métropolisation» de nos grandes agglomérations pourrait ainsi conduire à créer des «villages morts», sans PME sans activité artisanale, boulangerie, boucherie, bars, épicerie, médecins, pharmacie, paramédicaux, dentistes, infirmières, etc… sans zone de loisirs et sans terres cultivables. La surface de la commune serait alors couverte de résidences. Ce n'est pas le choix qui a été fait pour Mérindol.*

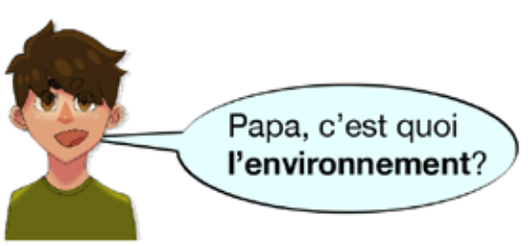

Simple: l'environnement c'est les arbres, les animaux, le ciel, la terre, l'air, l'eau, les gens et toi.

Non pas seulement, la plaine, les terres cultivées, le Luberon, le village et ta maison ainsi que les routes et rues sont aussi à privilégier comme la Garrigue. Ce sont les vertus de l'environnement.

***La Garrigue** est ce lieu hérité de l'histoire qui a abrité un camp de jeunesse et qui a été transféré à la commune en 1980. Il a un statut de cogestion entre la commune, le département de Vaucluse et l'agglomération de communes LMV. Nous reviendrons plus loin sur ce lieu particulier.*

Demande à Bruce si tu ne comprends pas.

L'environnement, dans une commune comme Mérindol, doit prendre en compte le nombre d'habitants, car ce nombre impacte l'habitat et l'interaction entre l'environnement, l'économie villageoise, la qualité de vie. En gros plus on est nombreux, plus on occupe le territoire et plus on le modifie. C'est pour cela que l'on met en place des mesures de sauvegarde et des plans comme le PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Démographie de Mérindol

En 60 ans le nombre d'habitants de la commune a triplé, passant de 672 habitants en 1954 à 2011 en 2014 ; entre 2014 et 2018, la population a augmenté de 71 habitants.

Pour décrire la population de Mérindol en chiffres, 66% des habitants sont dans la vie active avec des emplois rémunérés. La population se répartit comme suit :

- 2,5 % sont agriculteurs,
- 8 % sont artisans,
- 9 % sont cadres,
- 36 % sont employés, ouvriers…
- 31 % sont retraités,
- 10,5 % sont sans profession.

Il faut donc apporter à chacune de ces grandes catégories une réponse correspondant à leur attente en terme d"environnement, entendu en tant que qualité de la vie incluant le respect de l'environnement naturel.

Un autre critère important est la répartition en âge de la population : vous, les jeunes et adolescents de 3 à 17 ans vous représentez 20%, les jeunes de 18 à 24 ans sont 5,1%, les parents de 25 à 75 ans sont 65,6% , les aînés de 75 ans et plus représentent 9,3%. Cette série de chiffres est importante car elle met en scène par catégorie d'âge des besoins et des attentes liés à la culture personnelle et aux besoins différents des tranches d'âges, devant répondre à ta grande question : la Commune et l'Environnement.

As-tu compris ?

Oui. A l'école les maîtresses nous amènent à la Garrigue ou à la salle des fêtes pour nos activités.

…Le week-end nous allons jouer et faire du vélo à la Garrigue avec nos parents.

Mon grand frère photographie les oiseaux à l'observatoire ornithologique ou dans le Luberon. Papa et ses copains vont faire du VTT dans le massif et maman va courir dans le plan. Papé et Mamée vont tous les jours faire une marche à la Garrigue et déambulent dans le village quand ils ne vont pas ensuite rejoindre leur club à la salle des fêtes. Tu vois, j'ai un peu pigé le truc, mais parle-moi de la Garrigue.

Demande à Sylvie, elle y court et la connaît bien.

Sylvie parle-moi de la Garrigue s'il te plaît.

La Garrigue est classée ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS) depuis juin 2017

La Garrigue fait l'objet d'un plan de gestion programmé de 2019 à 2023, qui se poursuivra dans les années suivantes. Ce programme, tu vois c'est comme quand tu vas à l'école, par année : tu apprends en suivant un programme qui change quand tu passes dans la classe supérieure.

Programme ENS Espace Naturel Sensible

Ce programme a pour enjeu la conservation des éléments du patrimoine et le fonctionnement écologique ou socio-économique de l'espace concerné. La mesure des objectifs à moyen et long terme est basées sur des indicateurs d'état des paramètres déterminant l'ENS, qui sont pour la Garrigue :

*- La sauvegarde de la plante **Garridelle,***

*- Le **Lézard ocellé** et son habitat,*

*- La **zone humide** de l'ancien canal de Carpentras,*

*- Les **pelouses sèches méditerranéennes** à forte biodiversité,*

*- Les **vieux arbres,** réservoir de biodiversité.*

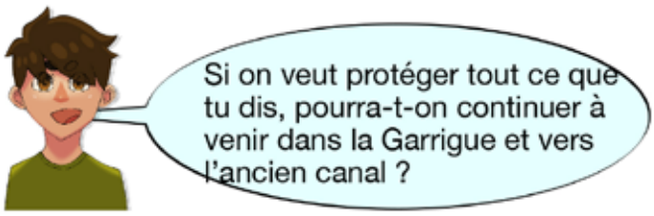

Le Programme ENS met en place des aménagements compatibles avec l'accueil du public, dans le respect des contraintes de chacun. La Garrigue reçoit par jour environ 50 personnes en semaine, 200 personnes en moyenne le week-end, jusqu'à 1000 personnes pour les manifestations. Le programme met en place une infrastructure permettant l'accueil de ce public tant au niveau du parking que des chemins, du balisage et de la petite cabane. Un parcours aménagé pour les personnes handicapées sera également mis en oeuvre et le parcours de santé entretenu.

*Les partenaires et acteurs de ce programme **E**space **N**aturel **S**ensible (**ENS**) sont : la Mairie, donc tous les habitants de Mérindol, le Département de Vaucluse, l'agglo. **L**uberon **M**ont de **V**aucluse (LMV), Le **P**arc **N**aturel **R**égional du **L**uberon (PNRL), l'**O**ffice **N**ational des **F**orêts (ONF), le **C**onservatoire d'**E**space **N**aturel **P**rovence **A**lpes **C**ôte d'**A**zur et le **S**yndicat d'**A**ménagement de la **V**allée de la **D**urance (SMAVD).*

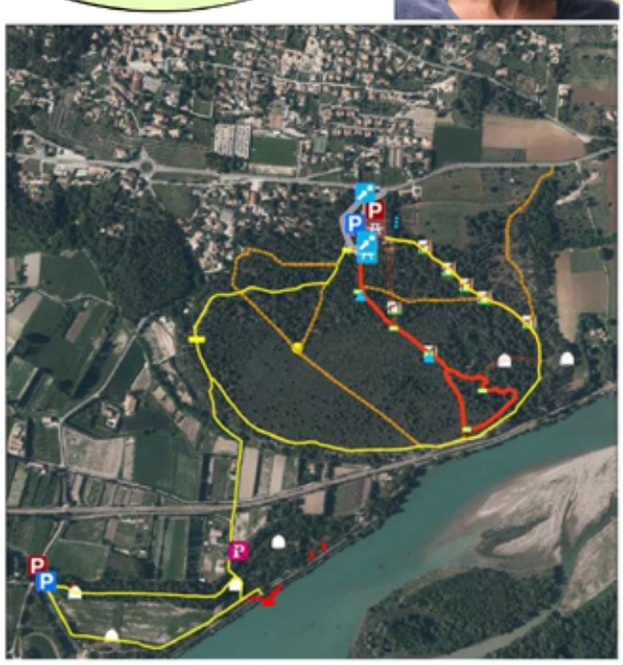

...moi je ne les ai jamais vus ; pourtant j'y vais souvent à la Garrigue. Peut-on ramasser un bouquet de garidelle ?

- Garde-toi bien de ramasser cette plante, ce serait un vrai crime pour la biodiversité.

- Pour le lézard ocellé, on ne peut pas en faire un bouquet, mais le prendre en photo, c'est possible ?

- Oui, avec un appareil photo de professionnel équipé d'un téléobjectif puissant, car le lézard est craintif et doit être photographié de loin.

La garidelle pousse dans les zones cultivées. C'est une espèce protégée et inscrite sur la liste rouge nationale et Régionale de L'**UICN** (**U**nion **I**nternationale pour la **C**onservation de la **N**ature). Elle pousse sur un zone d'environ 1 hectare; pour assurer sa prolifération naturelle, un contrat est passé avec un agriculteur qui cultive cet espace. En effet la Garidelle est une plante messicole, c'est à dire que, comme le coquelicot, elle pousse dans les endroits de culture ; il faut donc, pour la sauvegarder, continuer une culture de céréales afin d'assurer sa pérennisation. La culture de ces zones ne perturbant pas sa floraison, ni sa période de croissance et de reproduction, laissons faire les abeilles pour cette grande œuvre.

***La Garidelle** (fausse Nigelle - Nigella Nigellastrum) est une espèce devenue rarissime au niveau mondial, elle est considérée comme porte drapeau du groupe des Messicoles en France.*

- Bon j'ai compris, il va falloir être attentif, et de loin, pour ne pas piétiner ces plantes pour les apercevoir. Mais dis-moi pour le lézard ocellé, c'est impossible de le voir ? Car jamais je n'ai vu cet animal vert.

- Son nom provençal est la Rassade, c'est le plus grand lézard d'Europe. Ils sont environ 7 et habitent dans les vieux arbres. Il faut absolument être très prudent car sa population abondante en 1990 n'a cessé de décroître, il faut absolument qu'il soit bien protégé par nous tous, c'est un patrimoine génétique important.

***Le lézard ocellé** est inscrit à la convention de Berne sur la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel en Europe, classé quasi menacé dans le monde ainsi qu'en PACA. Il a bénéficié de la restauration de son milieu naturel en particulier ici pour la zone NATURA 2000.*

- Bon je n'ai pas beaucoup de chance de le voir si je comprends bien, je vais le laisser tranquille et ne pas aller jouer à proximité des vieux arbres. Je vais attendre qu'ils soient plus nombreux pour aller les voir. Parle-moi de la zone humide du vieux Canal, c'est une zone sombre qui me fait un peu peur.

- Tu vois, la présence d'un milieu humide au sein du périmètre de l'**ENS** est un atout important en termes de biodiversité. Certaines espèces comme les cistudes (Tortue des marais) y ont leur habitat. Comme tu l'as remarqué, c'est un milieu très ombragé peu de végétation aquatique, beaucoup de matière organique. Le programme consiste à surveiller son évolution, ne pas perturber son équilibre par des coupes d'arbre ou des tailles. Cette partie de canal est abandonnée depuis les années 75, lors de l'aménagement de la Durance. L'équilibre naturel est en cours entre toutes les composantes de la biodiversité.

*L'abandon d'exploitation de cette portion de canal a favorisé la ripisylve (Végétation naturelle au bord d'un cours d'eau) des zones humides. La coupe d'arbre ou la modification de débit d'eau dans cet ancien canal peuvent perturber la lumière et auraient un impact négatif sur la ripisylve. Il est donc recommandé de ne pas intervenir mais d'observer l'évolution de cette zone afin d'en déterminer les nouveaux entrants et les espèces qui pourraient y proliférer. C'est un excellent laboratoire naturel auquel l'**ENS** est attentive dans son programme.*

- Et bien, si j'y vais, j'aurais encore peur mais je saurais qu'il me faut regarder attentivement pour voir des plantes et des bêtes.

Illustrations Jules MALRIEU

- Tu dois vouloir parler de ces grandes zones de pelouse sèches dont la végétation est essentiellement méditerranéenne et à forte biodiversité. Le programme **ENS** a comme objectif un fort enjeu de conservation. Plusieurs zones sont délimitées, la zone nord est avec des pins d'Alep et des clairières qu'il faudra éviter de piétiner. La zone centrale, une pelouse à Branchypode rameux couverte de friches permanentes, représente l'image de la garrigue traditionnelle.

- Si j'ai bien compris, il y aura, suivant le plan, de nombreux sentiers aménagés pour découvrir ces paysages où je serai contente de faire du vélo, papa et maman d'y courir et papi et mamie d'y marcher pour entretenir leur forme et leurs cœur.

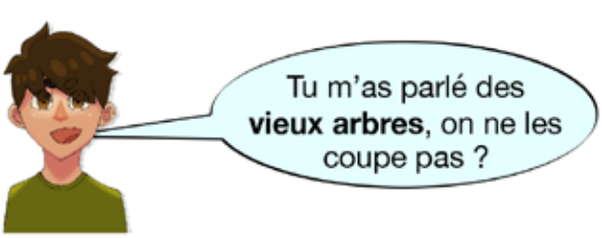

- Non jamais de la vie, ils abritent une quantité importante d'habitat d'insectes et d'oiseaux, ainsi que de végétaux et ils sont donc très utiles à la biodiversité.

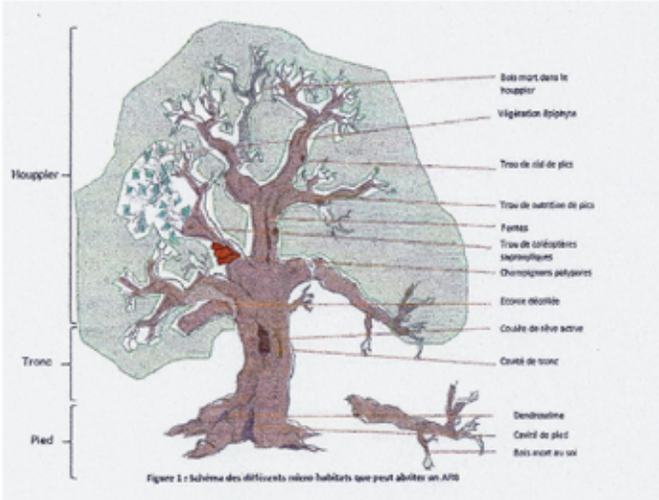

Au total, 3 secteurs recensent le plus de richesses en vieux arbres et dendro- micro-habitats :
- Les anciens vergers d'amandiers mais absence de jeunes arbres permettant une réserve ultérieure,
- La chênaie en limite de site,
- La ripisylve le long du vieux canal,

La pérennisation de ces vieux arbres représente un caractère important, ils seront géo localisé, marqués et suivis annuellement.

L'accueil des gens du village ou de la région qui viennent sur ce site prévoit-il de les avertir de respecter ce patrimoine protégé ?

je vais t'expliquer les aménagements ENS financés par le département, la région et LMV…

Le site est globalement plat et sans grande dénivelée. La mosaïque de paysages offerts est attractive pour de nombreux publics, c'est un espace ouvert soumis à une pression sociale forte avec des usages diversifiés. Il faut mettre en place pour ces publics des modalités d'accès simples, leur permettant de respecter les contraintes, et avoir les moyens de les faire respecter :

- Les handicapés : des chemins spécifiques seront aménagés compatibles avec des fauteuils, une signalisation adaptée sera mise en place et fera l'objet d'une communication spécifique dans le département.
- Les sportifs: les agrès seront entretenus et vérifiés.
- Les loisirs : la zone de pique-nique sera remise en état et les ordures collectées.
- Les manifestations peuvent être accueillies à la cabane dont la gestion restera municipale.
- Les touristes : Les parkings seront compatibles avec les zones protégées.
- Les promeneurs : des balisages seront mis en place pour les sentiers et pour une boucle découverte.
- Les contemplatifs : Un belvédère sur la falaise au dessus de la Durance sera aménagé.

L'observatoire ornithologique mis en place en 1996 offre aux passionnés et aux curieux un espace d'observation avifaune de 10 espèces au moins. Cet observatoire sera rénové dans le plan de l'ENS. La ligue pour la protection des oiseaux y organise régulièrement des sorties.

Je m'intéresse, comme mon frère qui vient souvent photographier les oiseaux, à cette zone ou il faut rester silencieux et regarder par les petites fenêtres les oiseaux à la jumelle, c'est beau de les voir !

Jacqueline va t'expliquer les autres actions engagées dans le cadre de l'environnement.

D'autres actions prolongent le programme **ENS** : acquisition de parcelles privées, de gestion de l'eau et de l''énergie,.
L'achat de parcelles permet de cerner et protéger les zones autour de la garrigue et de la zone humide du vieux canal, pour pérenniser au mieux ces espaces et transmettre ainsi ce patrimoine à nos futures générations.
Pour la gestion de l'énergie et maintenant de l'eau, nous avons mis en place avec le **P**arc Naturel Régional du **L**uberon notre adhésion au programme **SEDEL Service Energétique Durable En Luberon.**

je vais t'expliquer …

Illustrations Jules MALRIEU

C'est un programme d'accompagnement des communes du Parc Naturel Régional du Luberon (PNRL) pour suivre et optimiser les consommations d'énergie sur le patrimoine des collectivités locales :

- Planifier et programmer les actions de maitrise de l'énergie,
- Agir sur la performance énergétique des bâtiments pour réduire les consommations d'énergie,
- Optimiser l'éclairage public avec des systèmes à énergie solaire,
- Limiter la pollution lumineuse,
- Favoriser le développement des énergies renouvelables,
- Former, informer et sensibiliser les acteurs locaux publics et privés et la population.

Bien sûr mais pas seulement, par exemple la diminution de l'éclairage public la nuit permet aux oiseaux nocturne de mieux chasser, on assiste à un accroissement de cette population, c'est bon pour notre environnement et la biodiversité de notre territoire. Le **SEDEL** va permettre des économies non négligeables dans la gestion de la ressource en eau, nous luttons ainsi contre les gaspillages.

Au delà de cette consommation périodique et limitée aux périodes estivales, le besoin d'eau pour l'agriculture est vital. La gestion de l'eau sur Mérindol et plus largement sur la plaine de Durance est gérée par des **ASA**. Ce sont des associations d'agriculteurs qui gèrent à la fois l'eau et le patrimoine des canaux, 38 km et environ 6,5 millions de m3 d'eau d'arrosage. Cette eau d'arrosage, nécessaire aux plantes, alimente également la nappe phréatique. Cette nappe est nécessaire aux habitats en plaine mais aussi à la station de pompage qui permet d'alimenter d'autres villages du Luberon.

Je comprends, mieux gérer les ressources c'est permettre aussi de mieux manger, de mieux dormir, de mieux vivre dans notre village du Sud Luberon.

Ce bulletin, nous fait comprendre que l'environnement dans la commune n'est pas une action de quelques années mais qu'elle s'inscrit dans une histoire, celle de notre patrimoine. Chacun dans le passé a modifié son environnement. S'il y a eu des erreurs, elles ont été corrigées par les générations suivantes ou elles ont été exploitées autrement, c'est cela aussi l'adaptation d'un milieu à un traumatisme. Par exemple, la zone du vieux canal, créée pour transporter pendant prés de 2 siècles de l'eau vive, puis abandonnée à son sort vit maintenant d'une autre manière ; la nature nous démontre ainsi sa perpétuelle inventivité et nous incite à l'humilité face à cette puissance.

CONSIGNES DE TRI SELECTIF A MERINDOL

Déchets	Détail	Ou jeter
Emballages en carton, plastique, métal	Emballages en carton et briques alimentaires, bouteilles et flacons plastiques, pots, barquettes et films plastiques, petits aluminiums (dosettes de café). • *Videz simplement les emballages sans les laver* • *Déposer les emballages en vrac sans les imbriquer*	Bacs, sacs, colonnes jaunes
Emballages en verre	Bouteilles, pots, bocaux, etc. • *Mettez les couvercles dans le bac jaune, ils se recyclent* • *Savez-vous que le verre se recycle à l'infini ?*	Colonnes vertes
Papiers	Journaux, magazines, prospectus, papiers de bureau, enveloppes, annuaires, catalogues, etc. • *Enlevez le film plastique du courrier, il se recycle dans le bac jaune* • *Inutile de les déchirer, d'enlever les agrafes ou les couvertures plastifiées*	Colonnes bleues
Déchets biodégradables	Épluchures de légumes et fruits, marc de café, sachets de thé, déchets du jardin, cendre, sciure • *Vous réduisez ainsi de 30% votre production d'ordures ménagères* • *Vous pouvez mettre les essuie-tout et les cartons bruns*	Composteurs
Déchets volumineux	Cartons, ferraille, gravats, bois, films plastiques, équipements électriques, mobiliers, encombrants • *Pensez à donner ou à réemployer avant de jeter*	Déchetterie
Déchets toxiques	Batteries, piles, ampoules, néons, cartouches d'imprimantes, peintures, solvants, produits acides, aérosols, films radiographiques, huiles minérales et végétales, phytosanitaires. • *Les produits toxiques ne doivent pas être jetés à la poubelle ni dans les canalisations.*	Déchetterie
Vêtements	Vêtements, linge de maison, chaussures attachées par les lacets, petite maroquinerie • *Utilisez un sac de 50L bien fermé* • *Donnez des vêtements propres et secs*	Conteneur Le Relais
Médicaments	• *Ramenez vos médicaments périmés à votre pharmacien*	Pharmacie
Tous les autres déchets	Ordures ménagères • *Mettez vos ordures dans un sac noir fermé*	Bacs marrons

LES DECHETTERIES

1. **Déchetterie du Puits des Gavottes**
   Chemin Dorio - Cavaillon
   Tél. 04 90 76 10 58
2. **Déchetterie Mon espace vert**
   172 chemin du Vieux Taillades - Cavaillon
   Tél. 04 90 75 20 78
3. **Déchetterie de Coustellet**
   Avenue du Touraïl - Oppède
   Tél. 04 32 52 00 98
4. **Déchetterie de Mérindol**
   Service technique départementale 973 - Mérindol
   Tél. 04 90 78 82 30
5. **Déchetterie de Lauris**
   Service technique, ancienne route de Puget - Lauris
   Tél. 04 90 68 37 56
6. **Déchetterie de Vaugines**
   RD45, la grande Garrigue - Vaugines
   Tél. 04 90 77 65 08

CONDITIONS D'ACCÈS

• Pour les particuliers
L'accès est réservé aux particuliers résidant sur le territoire. Il est gratuit et soumis à la présentation systématique d'une carte « Pass déchetterie » personnelle à chaque foyer.
La carte « Pass déchetterie » est délivrée gratuitement au siège de LMV sur présentation d'un justificatif de domicile (facture eau ou électricité de moins de trois mois) et d'une pièce d'identité.

• Pour les professionnels
Retrouvez toutes les informations sur **www.luberonmontsdevaucluse.fr** ou au **04 90 78 82 30**.

http://www.luberonmontsdevaucluse.fr/environnement/consignes-de-tri-des-dechets

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2019 A MERINDOL

Date	Manifestation	Lieu
14 juillet	**Grand vide-Greniers** *de Mérindol Culture*	Rues du village
14 juillet	**Fête de l'Amitié** *Par l'association DROUJBA*	La Garrigue
Jeudi 18 juillet	**Jeudis de Mérindol** *par The Relarguier's Festival*	Rues du village
Vendredi 19 juillet – 20h30	**Cinéma La Strada** *par Mérindol Culture*	Salle des Fêtes
Jeudi 25 juillet	**Jeudis de Mérindol** *par The Relarguier's Festival*	Rues du village
Vendredi 26 au lundi 29 juillet	**Fête votive** (Agenda détaillé ci-aprés) *organisée par le Comité des fêtes*	Rues du village Maison des Assoc.
Jeudi 1er août **Jeudi 8 août**	**Jeudis de Mérindol** *par The Relarguier's Festival*	Rues du village
Vendredi 9 août – 18h30	**Conférences pour tous** *par Mérindol Culture* Thème à préciser	Grande salle des Fêtes
Jeudi 15 août	**Fête de l'Amitié** *Par l'association DROUJBA*	La Garrigue
Jeudi 15 août **Jeudi 22 août**	**Jeudis de Mérindol** *par The Relarguier's Festival*	Rues du village
Samedi 24 août & dimanche 25 août	**Exposition de peinture** *par Mérindol Culture*	Grande salle des Fêtes
Jeudi 29 août	**Jeudis de Mérindol** *par The Relarguier's Festival*	Rues du village
Dimanche 1er septembre	**Apéro – Paëlla** *Par la Boule Mérindolaise*	La Garrigue
Vendredi 6 septembre – 18h30	**Conférences pour tous** *par Mérindol Culture* « Vive le béton » *Par Pierre Croux*	Grande salle des Fêtes
Samedi 7 septembre (9h00-12h00)	**Forum des Associations** *Organisé par la Municipalité*	Parking de la salle des Fêtes
Vendredi 20 septembre – 20h30	**Cinéma La Strada** *par Mérindol Culture*	Salle des Fêtes
Samedi 28 septembre	**Soirée « Années 80 »** *Par l'association DROUJBA*	Salle des Fêtes
Vendredi 4 octobre – 18h30	**Conférences pour tous** *par Mérindol Culture* « Exploration de l'espace » *Par un conférencier du CNES ou de l'ESA*	Grande salle des Fêtes
Samedi 5 octobre	**Festival de la Bière** *par le Comité des fêtes*	Salle des Fêtes
Samedi 12 octobre	**Le jour de la nuit** **Conférence sur les rapaces nocturnes** *avec possibilité de lâcher de rapaces par la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)*	Salle des Fêtes
Vendredi 18 octobre – 20h30	**Cinéma La Strada** *par Mérindol Culture*	Salle des Fêtes

Vendredi 8 novembre	**Spectacle pour enfants** *par Mérindol Culture* En coordination avec les écoles et médiathèques	Grande salle des Fêtes
Vendredi 15 novembre – 20h30	**Cinéma La Strada** *par Mérindol Culture*	Salle des Fêtes
Samedi 30 novembre **Dimanche 1er décembre**	**Les journées BD de Mérindol** *par Mérindol Culture*	Salle des Fêtes
Dimanche 15 décembre – 18h00	**Concert de fin d'année** *par Mérindol Culture*	Salle des Fêtes

AGENDA DE LA FÊTE VOTIVE

VENDREDI 26 JUILLET

19h00 **Mouclade à la Mérindolaise** offerte par le Comité des Fêtes.
Angie Music animation musicale
21h00 **Concours de boules** mixte-3 joueurs (2H-1F), équipes choisies - 100 € + mises
Inscriptions 5€ / joueur, 19h00 à 20h30 à la buvette - Consolante automatique.
21h30 **Pompompidou** variétés

SAMEDI 27 JUILLET

10h00 **Concours de belote contrée** au bar Cui Cui - 50 € + mises - 6 € / équipe
16h00 **Concours de boules** 3 joueurs, 2 boules, équipes choisies - 100 € + mises
Inscription 5€ / joueur, 15h00 à 16h00 à la buvette. Consolante automatique.
21h30 **Grand Orchestre MUSIC HALL ...ment Vôtre**

DIMANCHE 28 JUILLET

10h00 **Concours de belote contrée** à l'Ambroisie - 50 € + mises - 6 € / équipe.
11h00 **Verre de l'Amitié de la Sainte Anne**, place de la Mairie
Dégustation de melons - Offert par la Mairie, ouvert à tous.
16h00 **Concours de boules** 2 joueurs, 3 boules, équipes choisies - 100 € + mises
Inscription 5€ / joueur, 15h00 à 16h00 à la buvette. Consolante automatique.
19h00 **Trolleybus** apéro-concert : chanson française.
21h30 **DJ Olivier**

LUNDI 29 JUILLET

10h00 **Concours de belote contrée** au bar Cui Cui - 50 € + mises - 6 € / équipe.
16h00 **Concours de boules** 3 joueurs, 2 boules, équipes choisies - 100 € + mises
Inscription 5€ / joueur, 15h00 à 16h00 à la buvette - Consolante automatique.

Maison des Associations

19h30 **Soupe au Pistou** par le Comité des Fêtes - Adultes : 18 € - Enfants : 6 €
Réservations par tel. au 06 22 09 86 15 et La Cave à Aimé
21h30 **Théâtre** « Dans la peau de ma femme »

Devant la salle des Fêtes

20h30 **Elements** Pop Rock Folk
22h30 **Rusty Bonz** Hard Rock

25éme anniversaire du jumelage avec Ötisheim

Le week-end de l'Ascension a été l'occasion pour les cinq communes du jumelage, Puget, Puyvert, Lauris, Lourmarin et Mérindol, de recevoir une délégation d'une quarantaine d'habitants d'Ötisheim venus célébrer en Provence les vingt-cinq ans du jumelage.

Arrivés d'Allemagne en bus le jeudi après un voyage d'une dizaine d'heures, nos visiteurs ont été accueillis à la salle des fêtes de Mérindol par leurs hôtes provençaux et les membres du comité de jumelage autour d'un apéritif convivial, avant de se rendre chez leurs hébergeurs pour un repos bien mérité. Cet échange établi depuis maintenant de nombreuses années a permis aux familles françaises et allemandes de tisser de véritables liens d'amitié et leurs retrouvailles ont été très chaleureuses.

Le vendredi, journée très ensoleillée, le comité de jumelage avait organisé une visite de Cassis et de ses calanques avec une excursion en bateau qui a été très appréciée de nos visiteurs : ils en sont revenus un peu fourbus par le grand air, le soleil et la mer, mais ravis de leur journée.

De G à D : Werner Henle, René Dumas, Monique Brepson, Christiane Aguitton, Christian Mounier, André Rousset, Jacqueline Combe, Klaus Speck et Sylvie Grégoire.

Le samedi, après la visite du Moulin à Huile pour nos visiteurs hébergés à Mérindol, c'était la journée protocolaire à la Garrigue de Mérindol. Le rendez-vous était fixé à 11h00 pour les discours des maires sous un soleil radieux : Jacqueline Combe, maire de Mérindol, André Rousset, maire de Lauris, René Dumas, maire de Mérindol lors de la signature du partenariat et Werner Henle, maire d'Ötisheim, en présence de Christian Mounier, vice-président du conseil départemental, Sylvie Grégoire maire de Puyvert, du père Denis Le Pivain, prêtre de la paroisse de Cadenet, de Mme Cécile Plaa, pasteur de Cavaillon-Mérindol et de nombreuses personnalités des environs. L'AEVHL, impliquée depuis le début dans ce jumelage de 6 communes ayant un passé vaudois commun, était représentée par son président, Michel Walter.

De G à D : Jacqueline Combe, François Wencelius, Christiane Aguitton, Klaus Speck, Werner Henle, René Dumas, André Rousset et Suzanne Boucher, vice-présidente départementale.

Un déjeuner champêtre était ensuite proposé à nos visiteurs et à tous les habitants souhaitant s'associer à ce moment, suivi d'activité diverses, ainsi que l'avaient souhaité nos visiteurs : pétanque (Gros succès !), promenade au bord de la Durance, découverte de l'observatoire ornithologique (Das Vögelschutzgebiet auf Deutsch…), visite de la Bourdille, le futur musée vaudois à Mérindol… La journée s'est terminée par le traditionnel gâteau d'anniversaire dégusté en commun, l'ambiance musicale étant assurée par Angélique.

Le dimanche a démarré très tôt par la visite du marché de l'Isle sur Sorgue qui a permis à nos visiteurs de reconstituer leurs stocks de tapenade, chapeaux de paille et autres souvenirs provençaux, avant de déjeuner aux Baumettes où nous attendait la guide germanophone de l'Office de Tourisme de Cavaillon. Puis direction Roussillon et la randonnée dans les ocres. Le bus a ensuite fait l'arrêt traditionnel en face de Gordes pour que nos hôtes puissent photographier le village perché avant de se diriger vers l'abbaye de Sénanque, dernière étape d'une journée bien remplie !

Le groupe d'Ötisheim et leurs accompagnateurs à l'abbaye de Sénanque

La prochaine rencontre est prévue à Ötisheim en 2021.

Mérindol à l'honneur à la Cour d'Espagne

Les Itinéraires Culturels Européens reçoivent le Prix Européen Carlos V

Le programme des Itinéraires Culturels Européens (ICE) a été lancé en 1987 par le Conseil de l'Europe. En invitant à voyager dans l'espace et dans le temps, il fait découvrir le patrimoine riche et diversifié de l'Europe, en promouvant le rapprochement de personnes sur des lieux d'histoire et de patrimoine. Les ICE s'appuient sur des thématiques nombreuses et diverses : artistiques, historiques et socio- économiques. Le nombre des ICE (38 à ce jour) est en croissance régulière : 23 de 1987 (Saint Jacques de Compostelle) à 2013 (Sur les Pas des Huguenots et des Vaudois), 10 de 2014 à 2018, et 5 en 2019. Les ICE ont 1600 membres et parcourent 61 pays dans 4 continents.

L'ICE « Sur les Pas des Huguenots et des Vaudois » est un sentier de grande randonnée de 1800 km parcourant la France, l'Italie, la Suisse et l'Allemagne. Il suit le tracé historique de l'exil des Huguenots et des Vaudois après la révocation de l'Edit de Nantes. Sa partie française, portée par l'Association nationale « Sur les Pas des Huguenots » (ANSPH), reliant initialement la Drôme à Genève, a une branche cévenole depuis 2017. Grâce à l'Association d'Etudes Vaudoises et Historiques du Luberon (AEVHL), elle va s'enrichir d'une branche luberonaise de 180 km, reliant **Mérindol** au Diois, à la fin de l'année 2019.

Décerné depuis 1995, le Prix Européen Carlos V vise à récompenser les personnalités, les organisations et les projets qui font rayonner les valeurs culturelles et historiques de l'Europe et contribuent à l'intégration de l'Union Européenne. Le Jury du Prix Européen Carlos V a décidé de l'attribuer en 2019 aux ICE. C'est la première fois qu'il n'est pas décerné à une personne, mais à un programme européen « qui a permis de faire de la culture un instrument pour une meilleure connaissance de l'Europe et des Européens ». Les ICE, en effet :

- Unissent les régions, les villes et les citoyens autour de projets communs qui traversent des pays au sein et en dehors de l'Union Européenne, renforçant ainsi « l'image et la position de l'Europe à l'étranger et ses relations avec le reste du monde » ;
- Développent des ressources clés pour un tourisme responsable et un développement durable des territoires traversés et « contribuent au processus d'intégration européenne à travers l'histoire, la culture, le patrimoine et la citoyenneté active ».

Comme chaque année, le jour de l'Europe à Yuste en Extremadura, le Prix a été décerné par S.M. Philippe VI, Roi d'Espagne, aux lauréats représentés sur place par le Secrétaire Général de l'Union Européenne et une quinzaine d'ICE, dont l'ICE « Sur les Pas des Huguenots et des Vaudois ».

Sa Majesté Philippe VI, Roi d'Espagne, remet le Prix Carlos V décerné aux ICE au Secrétaire Général de l'Union Européenne, M. Thorbjorn Jagland, à Yuste, le 9 mai 2019 (Jour de l'Europe)

Sa Majesté Philippe VI, Roi d'Espagne, et F. Wencélius, Vice-président de l'AEVHL et de l'ANSPH représentant l'ICE « Sur les Pas des Huguenots et des Vaudois » à Yuste, le 9 mai 2019

FELICITATIONS AUX MEMBRES DU CYCLOCLUB DE MERINDOL !

Le Cycloclub de Mérindol engagé dans Paris-Nice amateur 2019

Quatre membres du Cycloclub de Mérindol ont participé cette année à la dix-neuvième édition de la cyclo-sportive Paris-Nice organisée par l'AS Aéroports de Paris et l'AAOC de Wissous. Partant de Fontainebleau le mercredi 12 juin, Gérard Driessens, Tony Escuain, Rony Steen, Bruce Brepson et 182 autres cyclistes ont rallié Nice en 10 étapes. Après le sud du Jura et le col du Grand Colombier, le parcours empruntait les plus grands cols des différents massifs alpins : le col de la Madeleine, la Croix de Fer, l'Izoard, le Galibier, la Bonnette… soit 1 500 km parcourus avec une dénivelée positive totale de plus de 26 000 m. S'ils ont souffert de la pluie et du froid dans les premiers jours, nos courageux cyclistes ont ensuite dû supporter la chaleur en progressant vers le sud et la Méditerranée.

A l'arrivée à Nice, Gérard Driessens, président du Cycloclub de Mérindol a reçu un trophée des mains du responsable des sports de la mairie de Nice en reconnaissance de l'engagement du club et des performances de ses représentants.

De G à D : Gérard Driessens, Rony Steen, Tony Escuain, Bruce Brepson et Gregory Escuain au départ de Châlon sur Saône.

De G à D : Tony Escuain, Gérard Driessens, Bruce Brepson et Gérard Romain, trésorier du Cycloclub de Mérindol venu soutenir ses copains pendant les 3 dernières étapes, à l'arrivée à Nice avec le trophée.

Mairie : *Tel :* 04 90 72 81 07 – *Fax :* 04 90 72 90 66

Services et horaires

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
08h30-12h30	08h30-12h30	08h30-12h30	Sur RdV	08h30-12h30	10h00-12h00
14h00-16h30	14h00-16h30	Sur RdV	Sur RdV	Sur RdV	/

Renseignements :

- Par téléphone tous les jours jusqu'à 18h00 sauf le jeudi
- Par E-mail : mairie@merindol.fr

Cartes d'identité, passeports, cartes grises, permis de conduire, état civil : en ligne sur www.merindol.fr

Permanence et RdV : par téléphone au 04 90 72 81 07

	Le Maire	Directeur Général des Services (DGS)	Garde-Champêtre	Service Urbanisme	CCAS
Lundi	Sur RdV	09h00-12h00 sur RdV	09h00 -11h00	09h00-12h00	/
Mardi	Sur RdV	09h00-12h00 sur RdV	09h00 -11h00	/	9h15-12H00
Mercredi	Sur RdV	/	09h00 -11h00	/	/
Jeudi	Sur RdV	09h00-12h00 sur RdV	09h00 -11h00	/	/
Vendredi	Sur RdV	09h00-12h00 sur RdV	09h00 -11h00	/	/
Samedi	Sur RdV	/	/	/	/

	Médiathèque	Crèche	Office de Tourisme	
			Hiver	Eté
Lundi	/	07h30-18h30	Fermeture du 1er octobre au 31 mars	08h30-16h30
Mardi	15h00-18-00	07h30-18h30		08h30-16h30
Mercredi	10h00-13h00 et 14h00-18h00	07h30-18h30		/
Jeudi	/	07h30-18h30		08h30-16h30
Vendredi	15h00-18h00	07h30-18h30		08h30-16h30
Samedi	10h00-13h00	/		08h30-16h30

Autres permanences :

- Architecte conseil : lundi ou jeudi, 2 fois par mois, sur RdV uniquement.
- Maison Services Au Public (MSAP) : horaires d'ouverture de la Poste.
- Assistante sociale, Conciliateur de justice, Mme la conseillère départementale, M. le Député : sur RdV uniquement

Communauté d'agglomérations Luberon Monts de Vaucluse (CALMV) :

Avenue Saint Baldou – 84300 CAVAILLON

Tel : 04 90 78 82 30 – *Fax :* 04 90 78 82 39 & 04 90 06 18 29

E-mail : accueil@c-lmv.fr – *Site :* www.luberonmontsdevaucluse.fr

Numéros pratiques :

Centre de secours	04 90 81 72 53	Médiathèque	04 90 72 83 76	Taxi	06 03 95 81 03
Gendarmerie Cadenet	04 90 68 00 17	Paroisse catholique	04 90 68 06 79 06 73 23 63 97	Cantine scolaire	04 90 72 91 67 cantine.merindol@gmail.com
La Poste & MSAP : Horaires d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi, vendredi :9h-12h et 14h-16h Mercredi et samedi : 9h-11h30	04 90 72 80 57	Paroisse protestante	04 90 78 08 95 07 86 49 80 37	Service de cars CAMLV	08 09 40 04 15 www.info-ler.fr
		Infirmières	04 90 72 80 20		
Trésorerie Pertuis	04 90 79 02 15	Relais Assistantes maternelles (RAM)	04 90 76 43 82 06 10 17 68 04 petiteenfance.ramcav@c-lmv.fr	Office de Tourisme	04 90 72 88 50
Crèche	04 90 72 16 87	Kinésithérapeutes	04 90 72 80 20	S.P.A. Isle/Sorgue	04 90 38 07 89
École	04 90 72 83 85	Pharmacie	04 90 72 84 20	Piscines intercommunales à Cavaillon	Roudière : 04 90 78 19 19
ALSH Centre de Loisirs	04 90 72 93 59 lesenfantsdemerindol@orange.fr	Médecin : Dr Pintard	04 90 72 89 62		Plein Air : 04 90 71 00 08

AGENCE IMMOBILIERE		
Profil et Patrimoine Luberon	La Bourdille	04 90 72 90 10
ALIMENTATION		
Boucherie Charcuterie Montagnon	2, rue de l'Eglise	04 90 72 81 09
Pizza PERIN Wilfrid	Rue du Relarguier	04 90 72 43 54
Boulangerie -Pâtisserie MOREL	13, rue du Vieux Four	04 90 72 84 55
EPICERIE VIVAL	4, rue de L'Eglise	04 86 35 94 53
Camion pizza Fabrice	rue des écoles	06 11 85 70 46
ANIMAUX		
Chenil de la truffe noire	Les Grands Campas	04 90 72 94 17
BAR		
Bar - Tabac - Loto - L 'Ambroisie	9, rue du Relarguier	04 90 72 80 06
Bar Cui-Cui	Avenue des Brullières	04 90 72 83 30
RESTAURANTS		
La Bastide du Grand Tilleul	1 avenue des Brullières	04 32 50 20 82
Restaurant L'Epice	Rue du Relarguier	04 32 50 22 98
Restaurant la terrasse des Cigales	21 Rue des Cigales	09 80 42 66 49
Restaurant Le Patio du Vallon	Le Vallon Bernard	04 90 72 82 19
Snack Le Régalon	356D, imp. grandes terres	06 17 44 68 80
Sushi'C	Rue du vallon bernard	06 24 29 62 81
BEAUTE BIEN ETRE		
Coiffure mixte LI Frisoun	7, rue de la Fontaine	04 90 72 88 42
CAMPING		
Camping des Argiles	7, rue de la Fontaine	04 90 72 81 02
CARRELEUR		
BOREL ALAIN	Rue des cigales	04 90 72 86 97
CAVE A VIN		
La Cave à Aimé Boudoire Jérémy	Rue de la Mairie	04 90 72 38 01
CHAUFFAGE CLIMATISATION	**PLOMBERIE**	**RESEAUX**
BIOMASSE ECO ENERGIE BONIOL GUY	Les Borrys	04 90 77 23 98
SABA Isidore	Chemin du Postillon	04 90 72 96 21
AB Réseaux et Services	Chemindes rousseaux	06 88 94 91 74
ELAGAGE ABATTAGE		
DAMONTE Olivier	Les Plaines	04 32 50 19 12
FRANCO Fabien	Grandes terres	06 60 53 16 24
Le BOUSCATIER- FEDERIGHI	318 chemin des lônes	07 68 68 03 47
ELECTRICITE GENERALE		
ELECTROP CHOC Perin	Rue des Cigales	06 82 19 04 14
AMETECH	Les grandes terres	04 90 72 92 58
ELECTRICITE PLOMBERIE		
FERRERO Pascal	Rue du stade	06 73 84 86 85
APPE LACROIX Christophe	Chemin des huguenots	04 90 72 88 39
EXPEDITEUR PRIMEUR		
BOUDOIRE Pascal	1507 chemin des Lônes	06 32 45 57 32
GARDIOL Denis	Quartier de la Gare	04 90 72 81 82
TRAVAUX DIVERS	**DEPANNAGES**	
FAURE MULTISERVICES	14 Rue de la Muse	06 79 74 37 08

ESPACES VERTS		
AUBRY Olivier	Rue du Bon Puits	06 17 56 42 07
GILBERT Didier	Avenue des brullières	06 23 82 44 57
BELHADJ Achraf	La viane	06 09 50 30 26
Les jardins du vingtain Bastien MEKERSI		06 40 21 02 96
FERRONNERIE		
ADP	Les isclons	06 26 66 41 79
GARAGE AUTOMOBILE		
Garage OPEL GINET André	Route de Cavaillon	04 90 72 81 51
Réparation autos et agricoles		
ALVISI Maurice	254 rue Vallon Bernard	06 78 20 54 78
GROUPEMENT ARTISANS		
GABL	4032 CD973 La bourdille	04 90 72 90 10
INFORMATIQUE		
PLATEL Yannick	175 Rue du stade	04 32 50 25 74
MACONNERIE GENERALE		
ARMAND Roger	Quartier petite garrigue	06 12 55 30 79
BOURGER Constructions	La petite garrigue	04 90 72 82 44
FERRAIUOLO Jocelin	Avenue des brullières	09 54 29 88 35
SAGET Pascal	Ch. du postillon	04 90 72 16 83
MENUISERIES		
CHAPTINEL Fabrice		04 90 72 00 54
MOULIN A L HUILE		
BOUDOIRE frères	8, rue du Moulin à Huile	04 90 72 86 76
PECHE A LA TRUITE		
FASSETTA Pierre	Les Borrys	
PEINTURE GENERALE		
BASTOS FREDERIC		06 17 18 11 92
LA PORTA Nicolas	chemin des Aires	04 90 72 94 78
PLATRIER PLAQUISTE		
RODRIGUEZ Jean Michel	Chemin des Grandes Terres	04 90 72 88 62
SANTE		
CABINET D INFIRMIERES	3, rue AFN	04 90 72 80 20
KINESITHERAPEUTES GIANI et LAURENT	3, rue AFN	04 90 72 80 20
MEDECIN PINTARD Sylvie	3, rue AFN	04 90 72 89 62
ORTHOPHONISTE GIUSEPPI	12 Rue du relarguier	04 90 72 66 08
PHARMACIE LES OLIVIERS	route départementale973	04 90 72 84 20
PSYCHOLOGUE DELORME	100 Le coulet des vignes	06 85 12 70 98
SECURITE ALARME		
LAVOIPIERRE Jean - Christophe	Chemin de Champeau	04 32 50 27 83
TRAVAUX PUBLICS		
MIMI TP Damonte Myriam	1218 A ch Beaumes Canaux	09 61 64 84 43
ROUX TP Roux Jean Michel	Les Bas Isclons	04 90 72 80 15
Tapisserie en meuble		
GREGOIRE SANDRINE	Chemin du bon puit	06 14 26 76 83
Décoration Intérieur-extérieur		
T&G décoration - PAYA Théodora	223 Rue du stade	06 26 84 72 43
Docteur chiropracticienne		
Mupia BARTELMANN	4 Rue de l'Eyrette	04 90 72 00 08

Nouveaux commerçants

Tribune de l'opposition

Quel visage pour Mérindol en 2030 ?

Notre commune est aujourd'hui le théâtre d'un débat important concernant la manière dont est conduite son urbanisation. Les faits générateurs de ce débat sont connus – la multiplication des projets de lotissements passés ou à venir – nous n'y reviendrons pas. En revanche, il nous semble important de rappeler que la protection de l'entrée du village est un enjeu majeur pour préserver notre cadre de vie et maintenir l'attractivité de notre commune, qu'une autre voie que le « tout lotissement » est possible, et enfin qu'il ne suffit pas d'ouvrir des zones à la construction mais qu'il faut également prévoir les aménagements qui vont avec.

Le PLU qui a été adopté voici un peu plus de deux ans prévoit des zones ouvertes à des lotissements là où il faudrait des zones paysagères- notamment au rond-point de la Bourdille- prévues d'ailleurs par la loi ALUR dans les entrées de ville. Ce qui faisait l'originalité et le cachet de notre village -des vergers d'oliviers à ses abords- risque fort de disparaître. Bien sûr, il faut offrir des logements aux jeunes couples désirant s'installer dans notre commune, qu'ils soient originaires de Mérindol ou non. Cependant, on peut construire ces logements dans les dents creuses -c'est-à-dire sur les parcelles libres au sein de l'agglomération- et non sous forme de lotissements. C'est d'ailleurs ce qui a été fait sur la commune dans de nombreux quartiers à la satisfaction de tous. Certes, ce type d'opérations est moins lucratif pour tous ceux qui spéculent sur le foncier espérant des gains faciles et rapides, mais c'est évidemment ce que doit rechercher la municipalité si elle se soucie de développer Mérindol de façon harmonieuse.

C'est ensuite la question des équipements publics qui se pose lorsqu'on construit en peu de temps un grand nombre de logements. Lors de la dernière séance du Conseil municipal, nous avons avancé le nombre de cent logements en prévision d'ici les deux prochaines années. Nous n'avons pas été contredits, ce qui nous permet de penser que nous sommes près de la réalité avec ce chiffre. Cent logements, ce sont plus de 300 habitants supplémentaires, ce qui correspond à l'augmentation de population prévue pour les dix prochaines années par le PLU. Apparemment, les rédacteurs du PLU n'avaient pas imaginé un tel engouement. Il était cependant prévisible dans une région qui connait une telle pression foncière. Si tous ces projets se réalisent, qu'en sera-t-il de la capacité d'accueil de notre école, de son réfectoire déjà bondé malgré les deux services, de notre centre de loisirs, du réseau électrique et d'adduction d'eau et d'assainissement etc. Aucune réponse ne nous a été apportée à toutes ces questions sinon un timide « on verra le moment venu »…
Comment sortir de cette logique favorable aux seuls promoteurs et assurer un développement concerté et harmonieux de Mérindol ?

Il faudra associer la population aux choix d'urbanisme qui la concernent au premier chef. Le PLU a été élaboré par trois personnes. Associer la population à cette élaboration aurait sans doute permis d'éviter un certain nombre d'écueils. C'est cette démarche qu'il faut amorcer si l'on souhaite sortir de cette situation de manière positive. Et pourquoi pas une réunion publique sur le sujet dès la rentrée de septembre ?

Il sera nécessaire, également, d'évaluer précisément les effets du PLU depuis deux ans et ceux attendus si rien n'était engagé pour modifier les perspectives d'avenir. Cela nécessitera évidemment de faire appel à des professionnels différents, de préférence, de ceux qui ont participé à l'élaboration du document actuel.

Il faudra en premier lieu, et cela de façon urgente, mettre le PLU en révision avant qu'il ne soit trop tard. Faute de quoi, des dégâts irréparables se produiront dans les deux années à venir. Cette mise en révision, permettrait de surseoir à l'instruction de permis de lotir notamment et donc de préserver l'essentiel en attendant les résultats de la concertation et de l'évaluation.

Mireille Sueur - Nadine Perin - Philippe Batoux

MÉRINDOL
en Luberon

Histoire et Archéologie

Mairie de Mérindol
Place de la Mairie
84360 Mérindol
04.90.72.81.07